

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES**



LA CONCEPTION
LA NATURE... PAISIBLE.
AVIS PUBLIC

**Demande de dérogation
mineure aux règlements
d'urbanisme**

Le Conseil municipal rendra une décision à une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme le 9 mai 2022, à compter de 19 h 30, à la salle du conseil municipal au 1371, rue du Centenaire, La Conception.

La demande de dérogation mineure (# 2022-00011) porte sur le lot rénové 4 464 505.

Elle vise à autoriser des travaux d'aménagement d'un talus de 45 degrés d'une hauteur de 5.25 mètres, alors que l'article 8.32, aux paragraphes b) et c) du Règlement de zonage numéro 14-2006, exige qu'un talus dont la pente est de plus de 30 degrés doit avoir une pente inférieure à 45 degrés et une hauteur inférieure à 2 mètres.

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande par courriel à direction@municipalite.laconception.qc.ca.

Donné à La Conception le 20 avril 2022.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Josiane Alarie'.

Josiane Alarie
Directrice générale
et greffière-trésorière